



Urbanisme

Police des constructions

**Formulaire de demande de permis d'abattage/élagage
d'arbre(s) No A- _____ (laisser vide)**

Autorisation communale pour demande d'abattage/d'élagage d'arbre(s) selon les art. 14, 15 et 16 LPrPNP et le Règlement communal de protection des arbres.

AFFICHAGE AU PILIER PUBLIC : du _____ au _____
(laisser vide) (laisser vide)

Les oppositions éventuelles sont à adresser durant le délai de publication à la Ville d'Yverdon-les-Bains, Service de l'urbanisme.

LOCALISATION DE L'ARBRE

Adresse : Parking des Rives du lac

No(s) parcelle(s) : 2346 No(s) ECA : _____

Essence(s) : pin sylvestre Circonf. à 1m du sol. : 50 (cm)

PROPRIETAIRE DU BÂTIMENT – REGIE IMMOBILIERE **Destinataire des factures**

Prénom, nom : Ville D'Yverdon-les-Bains

Adresse : Hôtel de Ville, Place Pestalozzi, CP 355

NP : 1400 Localité : Yverdon-les-Bains

Téléphone : 024/423 61 11 Courriel : _____

REQUERANT **Destinataire des factures**

Prénom, nom : Service Mobilité, environnement et infrastructures

Adresse : Rue de l'Ancien Stand 4

NP : 1400 Localité : Yverdon-les-Bains

Téléphone : 024/423 31 11 Courriel : mei@ylobch

Si autre destinataire des factures, à compléter

Prénom, nom : _____

Adresse : _____

NP : _____ Localité : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

MOTIF(S) ABATTAGE(S) DEMANDE(S)

Essence(s) : pin sylvestre

Hauteur/circonférence : 8m./50cm.

Etat sanitaire : Suite aux chutes de neige du 21 novembre, ce végétal a subi des dégâts majeurs et irréparables en raison du poids de la neige.

Motif(s) (à cocher) : risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés
 entrave avérée à l'exploitation agricole
 impératifs de construction ou d'aménagement
 autre motif

Type d'impact : abattage
 élagage

PLANTATION(S) COMPENSATOIRE(S) PREVUES (ART. 16 LPrPNP) (POSITION(S) A INDIQUER SUR LE PLAN DE SITUATION)

Essence(s) prévue(s) pin sylvestre
détailler si autre(s) mesure(s)

Taille à la plantation 12/14 cm. 3 à 5m.
hauteur ou circonférence

Groupe de prix (*laisser vide*) _____

Délais de plantation printemps 25/automne 25

En cas de non compensation, la taxe compensatoire sera fixée sur la base de l'annexe 4 RLPrPNP, respectivement du règlement communal.

DATES ET SIGNATURE ET AUTORISATION D'ACCES

Par sa signature, le propriétaire autorise le responsable des espaces verts ou son adjoint à pénétrer sur sa parcelle même en cas d'absence, dans le cadre de l'instruction de la requête.

| Propriétaire | Personne requérante | Destinataire de la facture |
|---|---|-----------------------------------|
| Nom Prénom | Nom Prénom | Nom Prénom |
| | <u>Rossetti Sandro</u> | |
| Date | Date | Date |
| <u>19.12.24</u> | <u>17.12.2024</u> | |
| Signature | Signature | Signature |
|  AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ Le Syndic: Le Secrétaire: |  | |

Liste des DOCUMENTS OBLIGATOIRES en deux exemplaires chacun

- Formulaire de demande d'abattage/élagage dûment rempli et signé
- Extraits cartographique avec indication de l'emplacement du ou des arbres concernés ainsi que la ou les compensation(s) prévue(s) (www.mapnv.ch)
- Photographie(s) du ou des arbre(s) concerné(s)

Les dossiers incomplets seront retournés à leurs expéditeurs avant d'être traités.